



Ville d'Esch-sur-Alzette

Personnel

Date de l'annonce publique de la séance:
11.10.2007

Date de la convocation des conseillers:
11.10.2007

point de l'ordre du jour :
12A₂

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 19 octobre 2007

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, échevins, Maroldt, Snel, Hannen, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig et Becker, conseillers, Clement, secrétaire communal

Absents : Tonnar, échevin, Hoffmann, Roller et Huss, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Madame Marie-Josée Hemes ép. Krein, modification du contrat de travail.

Vu sa délibération du 28 septembre 2007 portant engagement à durée déterminée de Madame Marie-Josée Hemes ép. Krein, née le 18 mai 1959 à Ettelbrück, comme éducatrice auprès de structures socio-éducatives de la Ville,

Considérant que l'intéressée est engagée moyennant un degré d'occupation de 40/40ièmes sous le régime de l'employé privé,

Vu la lettre 6 octobre 2007 de Madame Marie-Josée Hemes ép. Krein aux termes de laquelle elle demande une réduction de son degré d'occupation,

Considérant qu'une modification du contrat de travail de Madame Marie-Josée Hemes ép. Krein s'impose,

Vu l'avis de la commission du personnel du 12 octobre 2007,

Après délibération

d é c i d e
à l'unanimité

de modifier avec effet au 1^{er} novembre 2007 le contrat d'engagement du 23 août 2007 de Madame Marie-Josée Hemes ép. Krein, préqualifiée.

L'article concernant la durée du travail aura la teneur suivante :

« Le degré d'occupation est fixé à 20/40ièmes.

La durée de travail est de 20 heures par semaine.

Le salarié est appelé à travailler selon un plan d'organisation de travail, établi en respect des conditions légales ou conventionnelles et doit être disponible suivant les besoins du service.

En cas d'empêchement de travail, le salarié s'engage à en avertir l'employeur en application des dispositions légales ou réglementaires régissant la matière.

L'effet de la présente est porté au 1^{er} novembre 2007.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 24.10.07.

Pour expédition conforme,

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

